



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE D'ILLE SUR TET

Date de convocation :

21/02/2019

En exercice : 27

Présents : 20

Votants : 23

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-sept février à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. William BURGHOFFER, Maire.

Étaient présents : Mmes Mrs Claude AYMERICH, Françoise CRISTOFOL, Jérôme PARRILLA, Caroline PAGÈS, Alain MARGALET, Raphaël LOPEZ, Maurice CHANARD, **adjoints**, Alain DOMENECH, Maryse NOGUÈS, Xavier BERAGUAS, Denis OLIVE, Bruno COSTA, Cécile LAVALL, Patrice RIU, Christelle VERNE, Naima METLAINE, Cédric SANCHEZ, Philippe PIQUÉ, Frédéric CRAVO, **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : Mmes Mrs Catherine PALAU (à William BURGHOFFER), Géraldine MIR (à Claude AYMERICH), Florence PERAMON (à Jérôme PARRILLA), pour voter en leur nom.

Étaient absentes : Mmes Claudie SERRE, Céline SALGUERO, Fatiha TAHARASTE, Sylvia OLIVE.

M. Frédéric CRAVO a été désigné comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2019/20 : DEMANDE D'UNE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES PYRENEES-ORIENTALES POUR LA CREATION D'UNE VELOURUTE ; ACCESSIBILITE ET SECURISATION DEVANT L'ECOLE MATERNELLE TORCATIS, LA CRECHE, LE CITY STADE ET LE PARC DE LA SARDANE.

Le Maire rappelle la volonté et le travail de la commune qui, dès 2006, a souhaité aménager la commune avec des cheminements doux (Entrée Nord de la ville en prolongement de la RD 2. Entrée Sud en prolongement de la RD 615. Avenue d'Aristée et rue J.B Moynier pour relier la RD 615 à la RD 916. Accès à la maison de retraite Saint Jacques. Avenue de Bosch pour relier la gare au centre-ville).

Il s'agit dans le présent dossier de poursuivre cette action avec la création d'une véloroute qui va passer aux abords de l'école maternelle Torcatis, de la crèche, du City Stade et du parc de la Sardane, dernièrement totalement rénové avec accessibilité aux personnes handicapées (financement Etat DETR, Région Occitanie et Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales).

L'enveloppe financière relative à l'aménagement précité est de 179 104 € HT. Nous avons déjà obtenu une aide de l'Etat (66 740 €) et il est envisageable de demander un concours au Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales, au titre des traversées d'agglomération, comme au titre des véloroutes, deux programmes distincts mais cumulables.

Le Maire rappelle d'ailleurs que nous travaillons actuellement avec le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales pour la mise en place d'une véloroute qui va relier St-Féliu d'Amont à Bouleternère. Le Maire demande à l'assemblée de se positionner.

Entendu le rapport, et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

- **APPROUVE** la réalisation du projet pour la création d'une véloroute sur les rues d'Aristée, du colonel Fabien, de las Coloumines et Jean Baptiste Moynier, pour un coût de 179 104 € HT.
- **DEMANDE** au Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales, la subvention la plus importante possible, au titre des véloroutes comme des traversées d'agglomération, deux programmes distincts mais cumulables.
- **ACTE** la prise en charge de l'autofinancement du projet.
- **DONNE** pouvoir au Maire pour signer tout document à ce sujet.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Fait à Ille sur Tet, le 27 février 2019


Le Maire,

William BURGHOFFER